

DÉBOULONNAGE ET CENSURES CONSIDÉRATIONS SUR LA PAROLE DES OPPRIMÉS

Par **Jean-François Pontégnie**
Chargé d'études et d'analyses à PAC

DÉBOULONNAGE ET CENSURES CONSIDÉRATIONS SUR LA PAROLE DES OPPRIMÉS

Par **Jean-François Pontégnie**
Chargé d'études et d'analyses à PAC

La présente analyse de PAC part de questions toutes simples : à quoi s'attaquera-t-on pratiquement si toutes les statues ont été déboulonnées et tous les symboles coloniaux, retirés de l'espace public ? Les actions militantes auront-elles atteint leur but ? Et qu'est-il, du reste ?

INTRODUCTION

Depuis le meurtre¹ de George Floyd, et dans un contexte de débats aussi sains qu'orageux autour du racisme imputé à certaines pratiques policières, se joue une partie complexe autour de statues liées d'une façon ou d'une autre à la question de la colonisation.

Il n'est pas inintéressant de mentionner – même si ceci ne constitue pas à proprement parler le sujet de la présente analyse – le chemin par lequel les revendications sont passées d'une dénonciation de pratiques policières racistes violentes à diverses formes de contestation de la représentation de la période coloniale dans l'espace public. On retiendra simplement pour ce faire la forte solide hypothèse du dramaturge et acteur rwandais Dorcy Rugamba qui déclare : « *La mort de Floyd a été la goutte de sang qui a fait déborder le vase de la colère et a amplifié un mouvement qui existait déjà. Le mécontentement contre les violences policières déborde aussi sur d'autres terrains car les victimes savent depuis longtemps qu'elles sont la cible d'une idéologie qui structure les sociétés occidentales depuis la traite négrière. Cette idéologie, que d'aucuns appellent "white supremacy", n'est pas faite uniquement de pratiques, c'est aussi un récit et une série de représentations dont ces statues font partie²* ».

Cela étant, la présente contribution de PAC, part d'une question toute simple, de bon sens pourrait-on dire : à quoi s'attaquera-t-on *pratiquement* si toutes

1. « Le procureur général du Minnesota a décidé de durcir les charges contre Derek Chauvin, le policier à l'origine de la mort de George Floyd, en l'inculpant de meurtre au second degré, l'équivalent d'un homicide volontaire sans préméditation » « États-Unis : la mort de George Floyd requalifiée en "meurtre", trois policiers poursuivis pour complicité », *Le Monde* avec AFP et Reuters

www.lemonde.fr/international/article/2020/06/03/mort-de-george-floyd-de-nouvelles-manifestations-pacifiques-aux-etats-unis_6041569_3210.html

2. Déboulonnage de statues, manifestations antiracistes : « Ce qui est en train de se jouer est un acte libérateur ». Propos recueillis par Séverine Kodjo-Grandvaux

www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/28/deboulonnage-de-statues-manifestations-antiracistes-ce-qui-est-en-train-de-se-jouer-est-un-acte-libérateur_6044463_3212.html

les statues ont été déboulonnées³ et tous les symboles coloniaux, retirés de l'espace public? Les actions militantes auront-elles atteint leur but?

On notera au passage que l'entreprise de retrait des «traces coloniales» de l'espace public ne serait pas une mince affaire. Thibault Jacobs (Inter-Environnement Bruxelles) a recensé les «*empreintes du Congo belge dans l'espace public bruxellois*⁴». Il relève tout d'abord qu'«*une statue équestre sur la place du Trône, trois bustes dans les communes du sud-est de Bruxelles et un tunnel/boulevard rendent hommage au deuxième roi des Belges et colonisateur du Congo*». Il ne dénombre pas moins de 18 références (rues, monuments, statues ou bustes) dédiés aux «*explorateurs et agents de l'État Indépendant du Congo*» et 16 autres consacrées aux militaires chargés de maintenir l'ordre et de mater les nombreuses révoltes.

Les «*diplomates, industriels et soutiens belges à la colonisation*» font quant à eux l'objet de 11 mentions et les «*missionnaires*» sont cités par 3 fois. On compte «*4 autres personnages*⁵ ayant joué un rôle actif sur le territoire congolais au cours de la période coloniale». Les noms de rue qui renvoient au Congo belge sont au nombre de 10... Soit un total de 68 références mémorielles, les personnes mentionnées étant toutes blanches et masculines.

On compte en revanche, en tout et pour tout, 8 renvois à des «*Africains [...] totalement absents des noms de rue, et uniquement présents dans la statuaire. [...] l'image ne pourrait être plus dichotomique: là où les blancs triomphent en costumes militaires, les noirs sont anonymes, à demi nus, sauvages, exotiques*». On soulignera quand même une, et une seule, exception, le récent Square Patrice Lumumba situé dans le quartier Matongé⁶ d'Ixelles.⁷».

Un peu de théorie

Pour saisir de quoi il peut être entre autres question dans les remises en cause – pour le dire de façon générale: de la statuaire – par les tags et le déboulonnage en passant par la mutilation, il convient de faire un petit détour théorique.

1. SIGNE ET SYMBOLE, SIGNIFIANT ET SIGNIFIÉ

1.1.

Dans la tradition structuraliste inaugurée par Ferdinand de Saussure, «*le signifié et le signifiant sont les deux faces complémentaires du concept de signe linguistique*⁸». «*Le signifié désigne la représentation mentale du concept associé au signe, tandis que le signifiant désigne la représentation mentale de la forme et de l'aspect matériel du signe*». «*Le signe linguistique unit un concept et une image acoustique c'est-à-dire un "signifié" et un "signifiant"*⁹», lesquels sont indissociables.

Pour le dire de façon très simple, le signifiant renvoie à la matérialité et le signifié au «sens» du signe.

Mais ce dernier aspect est complexe.

3. Ce terme est ici employé dans un sens fort large: il concerne autant les plaques commémoratives que les noms de rue ou la statuaire, tous dispositifs usant peu ou prou de «boulons».

4. *Empreintes du Congo belge dans l'espace public bruxellois*, Thibault Jacobs https://ieb.be/spip.php?page=impression&id_article=38545

5. L'aviateur Edmond Thieffry est cité deux fois.

6. www.ixelles.be/site/715-Matonge ou <http://www.plandebelgique.be/435954175>

7. Par ailleurs, «*en comptant les noms de rues [...], on arrive à près de 450 références à la colonisation belge sur notre territoire [et] la liste n'est sans doute pas exhaustive*». *Statues, monuments, plaques... des centaines de références à la colonisation dans les rues de Belgique* - Am. C.

www.rtb.be/info/societe/detail_statues-monuments-plaques-des-centaines-de-references-a-la-colonisation-dans-les-rues-de-belgique?id=10519226

L'article est suivi de tableaux reprenant le détail de ces références.

8. https://fr.wikipedia.org/wiki/Signifi%C3%A9_et_signifiant

9. *Signe et symbole en traduction I & II*, José Yuste Frías <https://seuils.hypotheses.org/386> et <https://seuils.hypotheses.org/414>

- > « On distingue le signifié (qui est une “image mentale”) d’un signe de son **réfèrent**, à savoir l’objet (ou l’ensemble ou encore la catégorie d’objets) désigné par le signe ». Le signifié « table » renvoie à un objet précis (ou à une classe d’objets), un « réfèrent ».
- > Il est essentiel encore de retenir qu’« au sein du signifié, on peut distinguer dénotation et connotation, la dénotation étant plus ou moins le sens littéral (qu’un dictionnaire cherche à définir) et la connotation, l’ensemble des sens figurés potentiels¹⁰ », selon le contexte¹¹ ou, de façon plus générale, comme ces choses qui nous viennent à l’esprit lorsque l’on entend un terme. « Par exemple, “voiture”, “caisse”, “tacot” et “bolide” ont la même dénotation, car tous ces mots font référence à une voiture. Mais ils ont des connotations différentes : voiture est le terme le plus courant, il est [relativement] neutre. En revanche, “caisse” a une connotation familière, “tacot” sous-entend que la voiture est vieille et en mauvais état, et “bolide” implique que la voiture est plutôt une voiture rapide ».

Nous sommes bien ici dans le système linguistique : pour Ferdinand de Saussure, « la langue est “un système de signes exprimant des idées”. La langue est un système (c’est-à-dire une structure) susceptible d’être décrit de manière abstraite, et représentant un ensemble de relations. [...] La langue [est le] répertoire des règles sur lesquelles se fonde[...] la parole, acte individuel par lequel [le sujet parlant] fait usage de la langue et communique avec ses semblables. Ce couple langue-parole définit une opposition entre système théorique (la langue n’a pas d’existence physique : c’est une véritable abstraction, un modèle créé par le linguiste) et phénomène concret (la parole/le message)¹² ».

Enfin « le signe linguistique, le mot, n’est déterminable que par corrélations latérales avec les autres mots de la langue. Saussure appelle “valeurs” ces relations latérales mutuelles entre les diverses unités linguistiques¹³. [...] cette notion de “valeurs” se définit par référence à l’opération d’échange ou de communication entre les hommes, l’échange des paroles. ».

1.2.

De toute évidence, la statuaire n’est pas du registre de la langue, mais plutôt de la symbolique. Néanmoins, des points de comparaisons sont possibles. La statue est un signe (non linguistique, bien sûr) dont le signifiant serait le socle, le bronze ou la pierre et dont le signifié dénoterait Léopold II (par exemple) en suscitant nombre de connotations.

La différence majeure, en toute rigueur, tient à ce que le signe linguistique est *arbitraire* au sens où le lien entre le signifiant et le signifié est parfaitement immotivé. Ferdinand de Saussure faisait du reste remarquer que « “l’on s’est servi du mot symbole pour désigner [...] ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l’admettre [...] Le symbole a pour caractère de n’être jamais tout à fait arbitraire ; [...] il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n’importe quoi, un char, par exemple”. Remarquons donc qu’un symbole est à définir comme un lien de ressemblance entre le “symbolisant” et le “symbolisé”, tandis que le signe est “arbitraire” car le lien entre signifiant et signifié repose nécessairement sur une convention.¹⁴ ».

10. https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9notation_et_connotation

11. « Un même mot ou symbole pourra donc avoir des connotations différentes en fonction du contexte dans lequel il est utilisé. Ainsi, la couleur blanche connote la pureté et le mariage pour un Européen, le deuil pour un Asiatique ; tandis que le svastika, s’il est vu par un Indien comme un symbole religieux hindouiste (représentant l’énergie positive), évoque pour un Occidental le nazisme. » Ibid.

12. *Signe et symbole en traduction I & II*. Op. cit. Souligné par l’auteur.

13. Pour imaginer cette affirmation, on peut renvoyer ces « relations latérales » à la phrase dans laquelle les signes (les « mots », en l’espèce) entretiennent en effet des relations, que la grammaire classique a décrit puis tenter de classifier - avec plus ou moins de succès : il s’agit des relations entre le sujet et le verbe, entre ceux-ci et les « compléments » divers, etc.

14. Ibid.

Dans ce cadre, « un symbole est toujours un “message” qui veut communiquer beaucoup plus [que] tout ce qui est dit. Un symbole réactualise les signifiés de la langue, actualisés dans un acte de parole, pour évoquer une multiplicité de significations¹⁵ ».

En extrapolant le symbole *linguistique* évoqué par José Yuste Frías au symbole *statuaire*¹⁶, on pourrait donc avancer que, dans le discours officiel – qu’il faut entendre fort largement et qui dépasse en ce sens la simple mise en acte de la langue¹⁷ – la statuaire est un acte de « parole » symbolique, dont le signifiant est relativement facile à discerner et dont le signifié dénote précisément un ou des homme(s) (ou plus rarement des événements) mais dont la connotation est *volontairement* étendue. En somme, la statuaire comme système symbolique « veut communiquer beaucoup plus de tout¹⁸ ».

2. CENSURE¹⁹

« Toute société exerce un certain nombre de contrôles sur les messages qui circulent en son sein, soit parce que ces messages importent directement à son fonctionnement, de par leur contenu propre, soit parce qu’elle entend contrôler ainsi les codes que ces messages manifestent, c’est-à-dire sa culture ».

2.1. On distingue « deux types d’action sociale [qui] s’exercent sur un système de signes » : le contrôle normatif et la censure, d’ordre plus matériel.

Si je désire un bien d’ordre culturel, au sens large²⁰, je peux en être empêché par deux sortes d’obstacles :

- > en premier lieu, « il peut être interdit (ou simplement “mal”) [de me procurer tel bien sur le marché], au moins dans certaines conditions. » On se situe là dans un cadre **normatif**.
- > en second lieu, « ce bien peut ne pas m’être accessible, soit qu’il ne figure pas sur le marché (par exemple parce que personne n’a eu le désir, ou l’idée, ou l’autorisation de l’y mettre), soit qu’il soit trop cher pour moi, soit, à la limite, que je n’en connaisse même pas l’existence ». Le cadre censurant est ici d’ordre **matériel**. Il peut aller fort loin : « Supposons que je ne puisse pas même imaginer que je pourrais me procurer un certain bien. Il existe alors ce que nous appellerons une “impossibilité morale”. Une telle impossibilité morale [est bien de l’ordre de] l’impossibilité matérielle, non de l’obstacle normatif. Elle ne m’interdit pas seulement la transaction : elle l’exclut ».

2.2.

- > Le « contrôle normatif vise [...] à définir la légitimité ou l’illégitimité de certains comportements, non à définir ces comportements eux-mêmes. Il aboutit à juger les actions, avec toutes les conséquences que cela peut comporter, mais non à les empêcher radicalement ».
- > En quoi il diffère de la censure matérielle qui, elle, détermine les « biens » qu’on peut mettre sur le marché ou en général ce qu’un système

15. Ibid. Nous soulignons.

16. Nous avons conscience que bien des sémiologues patentés pourraient très facilement réfuter notre hypothèse de travail. Il nous paraît cependant que nous pouvons la conserver en la considérant comme *hypothèse heuristique*^{*}, en raison de son caractère opératoire pour ce qui suit.

* « adoptée provisoirement comme idée directrice indépendamment de sa vérité absolue ».

www.cnrtl.fr/definition/heuristique

17. On pourrait (approximativement) définir le discours officiel comme l’articulation des diverses « mises en parole » d’une idéologie plus ou moins clairement assumée mais, de fait, (auto)censurée (cf. à ce sujet par exemple : « *Changer les mots, changer le monde* » - Agir par la Culture www.agirparlaculture.be/category/agir-par-la-culture-n53/).

Ceci renvoie en outre au propos de Dorcy Rugamba (op. cit.) : *Cette idéologie, que d’aucuns appellent « white supremacy », n’est pas faite uniquement de pratiques, c’est aussi un récit et une série de représentations dont ces statues font partie.*

18. Voir ci-après l’exemple de Vercingétorix.

19. Nous nous basons ici sur un texte fort détaillé d’Olivier Burgelin, dont nous avons retenu les lignes directrices et les grandes catégorisations, l’ensemble portant par ailleurs essentiellement sur la censure linguistique : *Censure et société*, Olivier Burgelin www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1967_num_9_1_1134

20. Étant entendu qu’« une idéologie libérale, accompagnement normal du développement d’un marché, s’est peu à peu développée, d’abord dans le domaine économique, puis dans celui de la culture. [De sorte qu’]aujourd’hui chacun - même le plus critique à l’égard de l’économie du marché - juge juste et normal de pouvoir librement s’exprimer, de pouvoir librement choisir et « consommer » les types de signes qu’il désire, et en général de jouir, sur le plan culturel, de tous les avantages liés à la constitution d’un marché ».

de signes peut signifier. Elle définit ce qu'il peut « dire ». C'est donc bien le signifié qu'elle vise.

> Et ce, de deux façons :

- Selon un **premier type de censure matérielle** : il suffit que les acteurs « parlent d'autre chose » – qu'ils gardent le secret s'ils l'ont, qu'ils n'y accèdent pas s'ils ne l'ont pas.
- Selon un **second type de censure matérielle**, il faut parvenir à ce que les acteurs « pensent à autre chose ». En ce cas, la censure n'a vraiment triomphé que l'idée même de ce qui ne doit pas être signifié a disparu. En cela, la censure aura complètement accompli sa tâche de définition de la situation (et non plus du « comportement ») : l'impossibilité matérielle est devenue une impossibilité morale.

2.3. Un « système social ne peut [cependant] régler tous les problèmes que lui pose l'utilisation d'un système de signes »

C'est ici que s'articulent les deux contrôles, normatif et matériel. On sait fort bien que, sur le « marché », l'utilisation d'un système de signes est peu ou prou intégrée à l'ensemble des activités dudit marché, lequel atteint un tel niveau de diversification et de sophistication qu'il n'est guère possible d'appliquer une censure matérielle totalement efficace, voir même simplement praticable. Dès lors se combinent dans l'activité censurante ce qui est « inadmissible » – le normatif – et ce qui est « inconcevable », la Censure²¹.

Ainsi, on a vu dans les années 70 du siècle passé, le cinéma pornographique être soumis aux deux censures : il était difficilement admissible de moralement visionner de telles productions, il était matériellement compliqué de les financer, notamment en raison de l'interdiction faite aux personnes « de moins de 18 ans » d'y accéder – ce qui réduisait d'autant les recettes potentielles. Les censures combinées ont été (fort provisoirement) efficaces puisque les salles spécialisées ont disparu...

Parfois, c'est essentiellement le contenu *manifeste* du message qui constitue la cible de la censure – qu'on pense aux interdictions de diffusion radiophonique qui ont frappé des chansons telles que « Le Déserteur²² » (paroles de Boris Vian) ou « Hexagone²³ » (de Renaud).

Du sens du déboulonnage

On ne peut manquer d'être frappé par l'apparente ressemblance entre les entreprises de déboulonnage et l'activité censurante.

Le dimanche 7 juin 2020, « la statue d'Edward Colston, marchand d'esclaves de la fin du 17^e siècle qui a financé de nombreuses institutions de Bristol, dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, [est] arrachée de son piédestal, [et] jetée à l'eau par des manifestants²⁴ ». Une branche de la « célèbre université d'Oxford, l'Oriel College, décide de déboulonner la statue de Cecil Rhodes, magnat minier et homme politique colonisateur, actif notamment en Afrique du Sud au 19^e siècle²⁵ ». La Belgique n'est pas en reste. Parce que ses « initiateurs trouvent incompréhensible que le roi Léopold II soit encore honoré dans l'espace public après ses actions contre le peuple congolais », une pétition demande d'enlever l'ensemble des statues

21. L'usage de la majuscule renvoie à la Censure comme ensemble des activités censurantes.

22. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_D%C3%A9serteur_\(chanson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_D%C3%A9serteur_(chanson))

23. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hexagone_\(chanson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hexagone_(chanson))

24. *Royaume-Uni : le déboulonnage d'une statue de marchand d'esclaves fait des émules* - AFP www.rtb.be/info/monde/detail_royaume-uni-le-deboulonnage-d-une-statue-de-marchand-d-esclaves-fait-des-emules?id=10518532

25. *Royaume-Uni : à Oxford, le colon Cecil Rhodes bientôt déboulonné?* - AFP www.lepoint.fr/europe/royaume-uni-oxford-le-colon-cecil-rhodes-va-etre-deboulonne-18-06-2020-2380611_2626.php#

de Léopold II à Bruxelles²⁶. Vers la mi-juillet, juillet 2020, elle avait recueilli plus de 85.000 signatures²⁷.

Au premier abord, il semble qu'il s'agisse de faire disparaître un signifiant. Avec la conséquence (potentielle, au moins) que le signifié et ses connotations s'effacent : que l'on *parle*, voire que l'on *pense*, à autre chose. Auquel cas, les acteurs des débouonnages agiraient dans le sens de la plus rigoureuse des censures au risque, donc, de provoquer l'effet strictement inverse de celui qu'ils recherchent... : qu'on en parle plus, qu'on n'y pense plus.

Il est en outre fort probable que les militant-e-s soient *priori* contre la Censure... Tout ceci est donc *apparemment* paradoxal et conduit ce que nous appellerons ici l'État – à savoir toutes les instances officielles susceptibles d'être amenées à prendre des décisions dans ce dossier – à une situation pour le moins paradoxale elle aussi, ce dont témoigne au demeurant le flou et les contradictions dans lesquels se retrouvent englués nos « responsables »...

Lesquels ne manquent pas, d'une part, d'user de la possibilité de poursuites légales ; l'article 526 du Code pénal belge précise que « sera puni d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de vingt-six [euros] à cinq cents [euros], quiconque aura détruit, abattu, mutilé ou dégradé :

- > Des tombeaux, signes commémoratifs ou pierres sépulcrales ;
- > Des monuments, statues ou autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique et élevés par l'autorité compétente ou avec son autorisation ;
- > Des monuments, statues, tableaux ou objets d'art quelconques, placés dans les églises, temples ou autres édifices publics²⁸ ».

D'autre part, les autorités peuvent décider :

- > de tout laisser en l'état ; on reconnaît là la position fort martiale du président Macron : « La République n'effacera aucun nom ou aucune trace de son histoire », a-t-il affirmé le dimanche 14 juin 2020 lors d'une allocution télévisée. On notera que la commune d'Arlon s'est exprimée dans le même sens : « Nous vous informons que nous souhaitons maintenir la statue de Léopold II. Nous considérons que le débouonnage pur et simple de la statue de Léopold II ne participe pas aux valeurs que défend la démocratie ²⁹ ».
- > de les protéger : « La police de Braine-l'Alleud gardera un œil vigilant, ces prochains jours et ces prochaines nuits, sur les stèles et les statues qui font référence à Napoléon aux alentours de la butte du Lion et sur le champ de bataille de Waterloo. [...] Napoléon, défait par les Alliés le 18 juin 1815, avait rétabli l'esclavage en 1802 dans les colonies françaises alors que les Révolutionnaires français l'avaient aboli³⁰ ».
- > de les « mettre en contexte ». Diverses solutions sont dans ce cas envisagées :
 - « Le MR bruxellois n'est pas partisan du démantèlement de monuments liés au passé colonialiste de la Belgique mais il propose d'en juxtaposer d'autres et d'instaurer un devoir de mémoire à l'égard des victimes.³¹ » ;
 - Il est aussi proposé que « le débouonnage [puisse] se concrétiser en un déplacement de ces bustes ou statues dans un espace pédagogique

26. La pétition : www.change.org/p/ville-de-bruxelles-stad-brussel-city-of-brussels-enlever-toutes-les-statues-en-hommage-%C3%A0-l%C3%A9opold-ii-alle-standbeelden-verwijderen-ter-ere-aan-l%C3%A9opold-ii-remove-all-statues-in-hommage-to-leopold-ii?source_location=petitions_browse

27. Une consultation du site Change.org, sur base d'une recherche « Léopold II » (www.change.org/search?q=L%C3%A9opold%20II) montre qu'existent nombre de pétitions demandant le retrait de telle ou telle statue particulière et que d'autres exigent leur maintien ou de sévères punitions pour les coupables de dégradations...

28. 8 juin 1867. code penal- www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1867/06/08/1867060850/justel

29. Pour le maintien de la statue de Léopold II au carrefour de la Spetz, à Arlon www.change.org/p/ville-d-arlon-pour-le-maintien-de-la-statue-de-l%C3%A9opold-ii-au-carrefour-de-la-spez Les autorités communales ajoutent : « Nous réfléchissons à la possibilité d'imposer une plaque argumentaire, relatant l'histoire de l'époque coloniale. Dans ce cadre, nous attendons le rapport de la Commission d'enquête initiée par le Gouvernement fédéral. »

30. Waterloo/Braine-l'Alleud : statues et stèles en rapport à Napoléon sous surveillance policière - RTBF avec Agences www.rtb.be/info/regions/detail_waterloo-braine-l-alleud-statues-et-steles-en-rapport-a-napoleon-sous-surveillance-policier?id=10522611

31. Le MR bruxellois propose d'ériger de nouveaux monuments à la mémoire des victimes du colonialisme - Belga www.rtb.be/info/belgique/detail_le-mr-bruxellois-propose-d-eriger-de-nouveaux-monuments-a-la-memoire-des-victimes-du-colonialisme?id=10524421

*approprié... en d'autres termes un musée, bâtiment à vocation scientifique et historique*³² ».

- Il est encore question d'apposer « *une plaque expliquant les méfaits de la personne représentée*³³ ». « *Concernant les statues de Léopold II, il devra notamment être rappelé que le Congo belge se structurait notamment autour d'un régime basé sur la domination et l'exploitation des populations autochtones* », a [déclaré] le député van Goidsenhoven [MR]³⁴ ».

- Il est enfin envisagé d'installer « *des plaques commémoratives complémentaires à la recontextualisation pour rendre hommage à des personnages historiques qui ont lutté activement contre les exactions commises sous le régime colonial ou à certains groupes de victimes reconnues d'actes de violence* ».

> de retirer les éléments contestés de l'espace public, c'est probablement ce que fera l'Oriel College, c'est ce qui s'est passé à Gand où un buste de Léopold II a été retiré : « *Le buste, qui a été dégradé il y a deux semaines, a été déplacé dans un entrepôt en attente d'un nouvel emplacement*³⁵ ».

De la gestion des contestations...

On le voit, les autorités avancent en ordre *apparemment* dispersé.

1. Il pourrait tout d'abord s'agir de « contextualiser ». Il faut bien comprendre que l'État ne tenant guère à perdre la face, cette solution permettrait tout à la fois de maintenir la statuaire contestée dans l'espace public – et dès lors de ne pas paraître capituler en rase campagne face aux mouvements contestataires – tout en rencontrant tout ou partie de leurs revendications avec de bonnes chances d'ainsi rétablir l'ordre...
2. Une autre option, consiste à écarter de l'espace public les œuvres et autres rappels du passé colonial les plus contestés. Il ne paraît cependant pas que les destructions définitives soient à l'ordre du jour, ce qui d'une certaine façon nous ramène au point précédent : que conviendra-t-il de faire de ces reliques ?
3. Reste, enfin, le refus proclamé de toucher à quoi que ce soit qui témoigne la plupart du temps³⁶ du désir de l'État d'affirmer haut et fort son pouvoir – du moins en ce qu'il refuse frontalement d'accéder à une exigence citoyenne, soutenue par des actions publiques, légales ou non...

On notera cependant que cette attitude tient de l'effet d'annonce bien plus que de la réalité : si le président Macron affirme « *la République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire* », il n'en demeure pas moins que, pour ne prendre que cet exemple, les grands ports négriers (Bordeaux, Nantes,...) ont depuis longtemps entrepris de revisiter leur passé... et poursuivent aujourd'hui encore leur entreprise.

« *En France, Mémoires et Partages a été le fer de lance du combat pour la reconnaissance de la mémoire de l'esclavage à travers [les] héritages urbains. Basée à Bordeaux et à Dakar au Sénégal, l'association internationale intervient aussi à Nantes, La Rochelle et au Havre. Elle œuvre pour l'éducation populaire à la mémoire partagée, et se bat depuis 20 ans contre le racisme et l'oubli.*

Ce mercredi 10 juin [2020] à Bordeaux, 5 panneaux explicatifs ont été apposés sous les noms de 5 rues, sur les 20 identifiés comme faisant référence à des armateurs et esclavagistes.

32. *Déboulonner les statues, ériger l'histoire décoloniale* - Jeunes FGTB
<https://jeunes-fgtb.be/fr/dboulonner-les-statues-riger-lhistoire-dcoloniale/>

33. *Statues de Léopold II : « On vandalise pour essayer de faire cesser l'emprise de ces monuments »* - Lorraine Kihl
<https://plus.lesoir.be/306421/article/2020-06-11/statues-de-leopold-ii-vandalise-pour-essayer-de-faire-cesser-lempre-de-ces>

34. *Le MR bruxellois propose d'ériger de nouveaux monuments à la mémoire des victimes du colonialisme.* Op. cit.

35. *Le buste controversé du roi Léopold II retiré du Zuidpark à Gand* - Anne François
www.vrt.be/vrtnws/fr/2020/06/30/le-buste-controverse-du-roi-leopold-ii-retire-du-zuidpark-a-gand/

L'article mentionne l'existence d'un groupe de travail « *Décoloniser la ville* » « *qui rassemble des personnes de diverses origines [et] poursuivra sa réflexion pour « décoloniser » progressivement la ville.* »

36. On peut par exemple dans le cas de la protection des représentations napoléoniennes de Waterloo subodorer des motivations plus triviales, relatives à l'attraction touristique (et financière) que suscitent les lieux...

« Ce travail a été accéléré fondamentalement par les mobilisations actuelles en réaction à la mort de Georges Floyd. Des manifestations qui mettent finalement au jour un racisme quotidien auquel on ne prêtait pas forcément attention. Ce racisme sur les murs de nos villes... Cette impatience de la jeunesse aboutit aujourd'hui à ce qu'en France on puisse commencer à lever un tabou sur cette période esclavagiste », souligne Karfa Diallo, porte-parole de « Mémoires et Partages ». ³⁷ »

« À Nantes, on ne suivra pas l'exemple bordelais. Olivier Château, adjoint au patrimoine de la ville s'en explique : « À Nantes, nous avons fait le choix d'un grand panneau qui est situé rue Kervégan ³⁸, une sorte de grand totem sur lequel on explique le travail qui est fait sur les noms de rues. » Le choix que fait la ville est de ne pas tout effacer de cette histoire douloureuse, mais [...] nantaise. [...] Sur ce panneau, installé en 2018, la ville met en parallèle deux portraits que tout oppose. Celui de Kervégan et celui d'Olympe de Gouge. « Pour montrer que dans la ville il y a à la fois des noms d'un certain nombre de personnages qui ont eu un rôle important dans le commerce triangulaire. Certains ont été maires. Ils ont été mis en avant à cette époque-là. Et puis, nous à côté, nous avons mis en lumière le nom de défenseurs des droits humains, de ceux qui ont lutté pour l'abolition ». « Ce panneau s'inscrit dans une démarche globale à l'échelle de la ville, entre le mémorial ³⁹, le château. Dans le centre, il y a aussi tout un parcours sur l'espace public. Il existe onze tableaux explicatifs pour essayer d'expliquer et de décrypter ce passé négrier », ajoute l'élue.

« Le mémorial est un message de tolérance qu'envoie Nantes et qu'a envoyé Nantes à travers ce lieu. Il y a toutes ses phrases gravées dans toutes les langues. Ce message universel on le retrouve aujourd'hui dans le fait que les manifestants en fasse un symbole de paix et de lutte contre les discriminations », souligne Olivier Château.

Que le mémorial deviennent un lieu de rassemblement des manifestants, [Octave Cestor] le fondateur de l'association mémoire d'Outre-mer s'en réjouit. « C'est ce que nous avons toujours voulu. Nous voulions qu'il devienne un symbole. Avec les manifestations de ces derniers jours c'est encore plus vrai. Il est le symbole de la liberté, des combats, de la résistance et de la liberté. C'est important pour notre jeunesse et les générations futures », poursuit Octave Cestor.

« Notre société a besoin de vivre ensemble. A Nantes, nous sommes les premiers en France à avoir fait ce travail de mémoire et à avoir pris notre bâton de pèlerin pour construire une histoire commune », conclut Octave Cestor ⁴⁰. »

LE TRAVAIL DE CENSURE

1. DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE « IMPOSSIBILITÉ MATÉRIELLE »

En toute logique censurante, l'État pourrait retirer de l'espace public l'ensemble des dispositifs mémoriels relatifs à la colonisation, (d'installer une « impossibilité morale », selon les termes d'Olivier Burgelin).

Il ne semble pas que cette solution soit envisagée : il s'agit d'un des paradoxes de la situation en son état actuel, puisque l'avantage serait double : tout

³⁷. Nantes – Esclavagisme : pour les associations de mémoire, il ne faut pas rebaptiser les rues mais expliquer l'histoire - Céline Dupeyrat <https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/esclavagisme-associations-memoire-il-ne-faut-pas-rebaptiser-rues-nantes-expliquer-histoire-1839970.html>

³⁸. « Christophe-Clair Danyel de Kervégan [...] est un négociant, armateur et homme politique français, maire de Nantes de 1789 à 1791 et en 1797, premier président du Conseil général de la Loire-Inférieure de 1800 à 1805, député de 1804 à 1810. C'est un des armateurs nantais qui ont participé à la traite négrière ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe-Clair_Danyel_de_Kerv%C3%A9gan

³⁹. Mémorial de l'abolition de l'esclavage <http://memorial.nantes.fr/>

⁴⁰. Nantes – Esclavagisme : pour les associations de mémoire, il ne faut pas rebaptiser les rues mais expliquer l'histoire. Op. cit.

d'abord, l'initiative (dont on sait qu'elle s'étalerait dans le temps) ferait taire les revendications immédiates, ensuite, et sans doute surtout, en ôtant les signifiants, l'effacement consécutif du signifié (et principalement de ses connotations coloniales et racistes) pourrait permettre d'«oublier» cet encombrant passé : que l'on parle enfin d'autre chose... ou que l'on n'y pense plus.

Il se fait néanmoins qu'appliquée fermement cette censure ne manquerait pas d'encore et toujours susciter des débats, car en réalité, d'une part, nombre d'associations « ne veulent pas [...] renommer [les artères, les places, les squares], mais en faire des lieux d'histoire avec des plaques explicatives⁴¹ ». Et, d'autre part, la droite conservatrice se déchaînerait probablement devant ce qu'elle considérerait comme de l'antipatriotisme, comme une preuve de plus de la théorie absurde du « grand remplacement⁴² » – des statues pour le coup, etc. Bref, ferait à cette occasion flèche de tout bois pour imposer sa parole dans le débat public.

Enfin, et puisque la statuaire et ses diverses déclinaisons ne sont en rien le fait du hasard, mais bien le fruit d'une *construction* de l'histoire officielle – le plus souvent celle de la « Nation » – les remettre en cause reviendrait en quelque sorte à rendre publiques, via le déboulonnage des signifiants, les opérations sciemment⁴³ effectuées sur les signifiés.

À ce titre, on peut, entre autres nombreux exemples, citer le mythe du peuple français, qui seraient de fiers « Gaulois », et l'un des symboles les plus connus de cette *construction* historique, Vercingétorix.

« Le Monument à Vercingétorix est une statue en cuivre du sculpteur Aimé Millet, qui domine le village d'Alise-Sainte-Reine [...] en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1865, du haut du mont Auxois, site de l'oppidum gaulois d'Alésia, célèbre par son siège et la défaite de Vercingétorix⁴⁴ ». Il faut savoir que cette « œuvre (au ridicule achevé en raison notamment de ses contresens historiques) a été commandée par Napoléon III et qu'elle porte l'inscription suivante : « La Gaule unie, formant une seule nation, animée d'un même esprit, peut défier l'univers », phrase attribuée à Vercingétorix à une époque où le concept de « nation » n'existait même pas ! L'inscription précise en outre « Napoléon III, empereur des Français, à la mémoire de Vercingétorix ». On voit bien le travail – au reste, fort approximatif – de récupération historique au profit des ambitions politiques de l'empereur.

Le même calcul politique marque un nombre incalculable de symboles colonisant l'espace public, ce qui rend l'entreprise de déboulonnage massif fort aléatoire... Pour rappel, après s'être attaqués à diverses représentations des symboles confédérés, les militants nord-américains ont décapité une statue de Christophe Colomb à Boston, en ont vandalisé une autre à Miami et jeté une troisième dans un lac en Virginie⁴⁵, le « découvreur » du continent américain étant devenu le symbole du génocide amérindien...

Le décodage de l'histoire officielle ne connaît pas de fin, pas plus que les signifiés et les connotations dont sont réinvestis les symboles... Ce qui achève de décourager toute initiative de « déboulonnage » massif organisé.

41. Ibid.

42. « La thèse du « grand remplacement » de la population européenne par une population immigrée [...] a été conçue par d'anciens nazis après la guerre, avant d'être popularisée après les attentats de 2001, débarrassée de ses arguments antisémites mais [demeure] toujours complotiste ». Le « grand remplacement », cette théorie complotiste néonazie qui a inspiré le terroriste de Christchurch - AFP www.rtb.be/info/societe/detail_le-grand-remplacement-cette-theorie-complotiste-neonazie-qui-a-inspire-le-terroriste-de-christchurch?id=10172081

43. On est dans bien dans l'ordre du symbole où, contrairement au signe linguistique, existe, comme le dit de Saussure, « un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié ». Pour la symbolique à visée politique, il est entendu que l'on est au-delà du « rudiment »...

44. Monument à Vercingétorix (Millet) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_%C3%A0_Vercing%C3%A9torix_\(Millet\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_%C3%A0_Vercing%C3%A9torix_(Millet))

45. Boston, Miami, Virginie... des statues de Christophe Colomb vandalisées (photos) - AFP <https://plus.lesoir.be/306499/article/2020-06-11/boston-miami-virginie-des-statues-de-christophe-columb-vandalisees-photos>

2. DE LA NÉCESSITÉ DE RECOURIR À LA CONTEXTUALISATION

En tout état de cause, et quelles que soient les déclarations des uns et des autres, il semble donc bien que l'on dirige assez nettement vers une « mise en contexte » plus ou moins généralisée des objets mémoriels contestés⁴⁶. Les procédés sont et seront variés : on va du dispositif muséal⁴⁷ à l'apposition de plaques explicatives en passant par l'érection de nouveaux monuments...

2.1. On va dès lors partout voir naître des « groupes d'experts »...

- > Pascal Smet, secrétaire d'État en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine en Région bruxelloise, par exemple, en appelle à « *un débat autour de cette question. "Il faut mettre en place un groupe de travail avec des membres de la diaspora congolaise, des experts" historiens. Pascal Smet [...] explique qu'il va "demander au gouvernement régional de mettre en place ce groupe de travail"*⁴⁸ ».
- > On a vu encore qu'en France c'est « *Mémoires et Partages [qui] a été le fer de lance du combat pour la reconnaissance de la mémoire de l'esclavage à travers [les] héritages urbains* ».
- > La statue de Léopold II hébergée dans l'Hôtel de ville de Schaerbeek doit faire l'objet du même travail : « *"Il y a deux raisons qui poussent à contextualiser cette statue", explique Sihame Haddioui (Ecolo), échevine de la Culture et de l'Égalité des Chances à Schaerbeek. "D'abord le devoir de mémoire. Il faut expliquer, dire que ce Roi fait partie d'un épisode sombre de l'histoire de la Belgique. Il faut que ce soit inscrit quelque part. Ensuite, il faut pouvoir porter un regard critique sur cet épisode et ses conséquences passées (les milliers de morts) mais aussi actuelles. Un récent rapport d'UNIA⁴⁹ pointe le lien entre cette propagande coloniale et les stéréotypes voire les représentations négatives que subissent aujourd'hui encore les personnes noires ou maghrébines de manière générale". Cette contextualisation doit servir de support pédagogique, ajoute l'échevine⁵⁰ ».*
- > À Gand existe un groupe de travail « *Décoloniser la ville*⁵¹ » (sur lequel peu de renseignements sont disponibles).
- > Etc.

2.2. La contextualisation est une censure

Nous sommes arrivés au constat que la censure matérielle – qui procéderait par élimination du signifiant pour exclure le signifié et les connotations y liés – était assez démunie face à la multiplicité des dispositifs mémoriels et à la prolifération des signifiés et des connotations dont sont investis de plus en plus de symboles.

Reste donc à recourir à l'autre type de censure, celle qui détermine « *ce qu'un système de signes [ici : de symboles] peut signifier* » (cf. ci-avant « Un peu de théorie »). Il est bien entendu que le contrôle normatif n'est pas absent du processus : la mobilisation sociale a remis la question de l'illégitimité des comportements au centre des débats.

⁴⁶. On ne tient pas compte ici des pays ou des cités dirigés par des ultra-conservateurs, des nationalistes de la droite dure ou d'extrême-droite qui n'entendent pas, en quelque façon, remettre en cause leur « glorieux passé ».

⁴⁷. Voir par exemple l'« Africa Museum » (Tervueren) : « *le grand défi de la rénovation était d'exposer une vision contemporaine et décolonisée de l'Afrique dans un bâtiment conçu comme un musée colonial.* » www.africamuseum.be/fr

⁴⁸. Pascal Smet : « *Démonter les statues de Léopold II nécessite une demande de permis d'urbanisme* » - K. F. www.rtb.be/info/regions/detail_demonter-les-statues-de-leopold-ii-necessite-une-demande-un-permis-d-urbanisme?id=10518813

⁴⁹. *Discrimination envers les personnes d'origine subsaharienne : un passé colonial qui laisse des traces* www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/discrimination-envers-les-personnes-dorigine-subsaharienne

⁵⁰. *Schaerbeek : la statue de Léopold II aura également son panneau explicatif.* Karim Fadoul www.rtb.be/info/regions/detail_schaerbeek-la-statue-de-leopold-ii-aura-egalement-son-panneau-explicatif?id=10415312

⁵¹. Sur lequel il apparaît compliqué de trouver des renseignements précis.

Dès lors, pour déterminer ce que la symbolique coloniale *peut* dire, ne reste qu'à la *contextualiser*, c'est-à-dire à délimiter son signifié : à (au moins tenter de) le censurer. Le propos de Mme Sihame Haddioui (Ecolo) est à cet égard on ne peut plus clair : « *Cette contextualisation doit servir de support pédagogique* ».

Certes, mais *qui* est le pédagogue, sinon le *pouvoir*, c'est-à-dire l'instance censurante ?

2.3. Censure par omission

En décembre 2014, le sociologue Saïd Bouamama⁵² publiait un texte⁵³ relatif à l'exposition Exhibit B⁵⁴ et aux réactions de rejet que suscitait cette installation, l'apparent paradoxe étant que les protestations et manifestations émanaient de courants antiracistes et remettaient en cause un événement entendant lui-même dénoncer le racisme.

Pour ce qui concerne Exhibit B, Saïd Bouamama se demandait : « *Que peut [...] produire l'exposition d'une domination (surtout avec la qualité artistique dont nous ne doutons pas) sans les réactions des dominés⁵⁵ ?* » et répondait : « *de la commisération, de la pitié, de l'émotion, etc., c'est-à-dire exactement l'inverse de ce dont ont besoin ceux qui sont par leur histoire ou leur présent connectés à cette domination. Pour eux, le besoin n'est pas la pitié mais l'égalité, il n'est pas la commisération mais la dignité. Sans remettre en cause la sincérité de la profession de foi antiraciste de l'auteur, il faut s'interroger sur la distance (sociale, politique, émotive, etc.) qu'elle révèle entre lui et ceux qui subissent encore aujourd'hui le racisme.⁵⁶* ».

De façon plus globale, le sociologue soulignait, et c'est ce qui nous intéresse ici, c'est que « *la question est celle du statut du groupe social : objet parlé ou sujet parlant ? [...] La question n'est ni secondaire, ni dépassée pour des raisons politiques essentielles.*

[...] l'élimination (volontaire ou non, le résultat est identique) de la parole des premiers concernés ne peut pas ne pas rappeler le processus de chosification au cœur du rapport raciste en général, du rapport esclavagiste et colonial plus particulièrement.

[...] C'est que toutes les dominations nécessitent une disparition de l'expression des dominés, de la prise en compte de ce qu'ils voient, entendent, ressentent, etc. Ce n'est pas pour rien non plus que l'émancipation s'accompagne d'une prise de parole, d'une sortie de l'invisibilité, d'une affirmation de ce qui est vécu et invisibilisé.

« *Toutes les dominations nécessitent une disparition de l'expression des dominés, de la prise en compte de ce qu'ils voient, entendent, ressentent, etc.* » : comment mieux décrire la censure qu'exerce la « contextualisation », puisqu'il est fort douteux que ce processus inclue la parole des groupes, organisés ou non, qui « déboulonnent » au sens large les dispositifs symbolisant la domination dont ils sont *aujourd'hui*, victimes ?

Outre la mise en place des groupes d'experts déjà évoquée ci-avant, on

52. « *Saïd Bouamama est un sociologue et un militant associatif et politique de nationalité algérienne résidant en France* »
Saïd Bouamama
https://fr.wikipedia.org/wiki/Saïd_Bouamama

53. *Exhibit B: Quiproquo ou analyseur.*
Saïd Bouamama
<https://bouamamas.wordpress.com/2014/12/18/exhibit-b-quiproquo-ou-analyseur/>

54. « *Exhibit B est une installation-performance de l'artiste sud-africain Brett Bailey, centrée sur l'histoire occultée du racisme et les rapports de pouvoir complexes entre Europe et Afrique de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Exhibit comme "exhibition" bien sûr, mais aussi pour ce que le terme signifie littéralement : "pièce à conviction". C'est bien cette acception brutale que met en scène cette exposition transposée : des pièces à conviction humaines, en chair et en os, immobiles. Série de tableaux vivants construits sur le modèle des zoos humains, l'ensemble fait écho aux expositions ethnographiques et au racisme scientifique qui ont proliféré dès les années 1850 dans les pays colonialistes. Par ce voyage dans le temps, Brett Bailey convoque les atrocités commises en Afrique et interroge les politiques actuelles envers les immigrés africains en Europe.* Exhibit B. Brett Bailey (Conception)
www.theatre-contemporain.net/spectacles/EXHIBIT-B-12448/ensavoirplus/

55. Saïd Bouamama précise que : « *elles existent inévitablement : soumission apparente, valorisation de ce qui est déprécié par le dominant, ironie et humour, repli sur soi et fuite du dominant, résistance organisée pacifique ou violente, etc.* ».

56. « *Plus largement, la polémique en cours à propos de cette performance est un analyseur de la distance entre les grandes organisations antiracistes et ceux qui subissent quotidiennement ce rapport de domination, rapport qui se traduit quotidiennement en inégalités, discriminations et humiliations* », ajoute Saïd Bouamama.

tient un indice non négligeable de ce silence programmé quand on sait qu'à Bordeaux – pourtant présentée comme une ville pionnière - c'est « *en toute discrétion*⁵⁷ » qu'ont été apposées 5 plaques (et seulement 5 au 11 juin 2020!) dans 20 des « *rues, passages et place au nom de Bordelais négriers reconnus* ». On notera encore que, selon Marik Fetouh, adjoint au maire chargé de l'égalité et de la lutte contre la discrimination, « *Bordeaux préfère [...] "la pédagogie mémorielle" plutôt que de changer carrément le nom de ces cinq rues honorant des hommes des XVII^e et XVIII^e siècles* ».

En outre, « *un QR code renvoie vers la fiche détaillée du site Mémoire de l'Esclavage et de la Traite négrière*⁵⁹ », l'intention est peut-être louable mais elle restreint *de facto* l'accessibilité des informations, au demeurant fort peu lisibles pour des populations le plus souvent culturellement marginalisées...

Il est enfin précisé que « *pour rappeler cette histoire, une "commission de réflexion sur la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière" avait été lancée en 2016 par la ville, composée d'universitaires, de professionnels de la culture et de représentants associatifs, qui avaient émis des propositions* » : nulle trace donc des populations concernées au premier chef par la domination contemporaine, pas plus que cette dernière n'est le moins du monde évoquée dans les notices disponibles sur le site Mémoire de l'esclavage qui reste centré sur « *deux objectifs prioritaires : la pédagogie et la mémoire*⁶⁰ ».

CONCLUSIONS

Il est impératif de ressaisir le racisme pour ce qu'il est : un rapport social. Or, « *un rapport social ne décrit pas une simple relation entre deux groupes sociaux, il relie ces interactions entre groupes à une surdétermination systémique hiérarchisante. C'est cette dimension systémique qui produit à la fois l'exploiteur et l'exploité, le dominant et le dominé, le raciste et le racisé infériorisé* » explique Saïd Bouamama.

Quand ce dernier évoque une « *surdétermination systémique hiérarchisante* », il se réfère très clairement au « *caractère systémique du racisme et [à] son lien avec les processus de production et de reproduction du capitalisme d'une part et [à] son extension internationale par l'impérialisme et le néocolonialisme d'autre part* ». C'est en ce sens qu'il cite Franz Fanon⁶¹ : « *Le racisme n'est pas un tout mais l'élément le plus visible, le plus quotidien pour tout dire, à certains moments le plus grossier d'une structure donnée.* »

Insistant sur le caractère systémique du racisme, Saïd Bouamama explique que « *si théoriquement le rapport social raciste relie bien des racistes et des victimes potentielles de ces racistes, une société raciste concrète à un moment historique donné n'est jamais réductible à ces deux entités. Nous pensons que l'image de la pyramide est mieux à même de restituer la dynamique concrète du racisme. C'est l'ensemble du corps social qui est mis en hiérarchie avec la norme de couleur dominante.*⁶² »

57. *Bordeaux et son passé négrier : cinq plaques de rue explicatives installées en toute discrétion* - Sudouest.fr avec AFP. www.sudouest.fr/2020/06/11/bordeaux-cinq-plaques-de-rue-pour-expliquer-son-passe-negrier-7556634-2780.php

58. On honore donc « *des négriers reconnus* » : ?

59. Pour accéder aux « portraits » www.memoire-esclavage-bordeaux.fr/portraits

60. www.memoire-esclavage-bordeaux.fr/

61. « *Frantz Fanon est un psychiatre et essayiste français fortement impliqué dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et dans un combat international dressant une solidarité entre «frères» opprimés. Il est l'un des fondateurs du courant de pensée tiers-mondiste, et une figure majeure de l'anticolonialisme.* » Frantz Fanon https://fr.wikipedia.org/wiki/Frantz_Fanon

La citation utilisée ici est extraite de *Racisme et culture* - Frantz Fanon - Présence Africaine 2002/I-2 (N° 165-166). L'intégralité du discours est disponible dans les archives audio de l'INA www.ina.fr/audio/PH909013001

62. Saïd Bouamama s'exprime sur *l'irruption de la question des dits « racismes intercommunautaires » dans le débat militant...* Intervention de Saïd Bouamama au Bandung du Nord* <https://zintv.org/les-racismes-intercommunautaires-origines-instrumentalisations-et-reperes-pour-les-combattre/>

* Forum « Racismes intra-communautaires ou comment les combattre et construire une alliance stratégique entre les communautés » (5 mai 2018)

Dans le système capitaliste, « *la mise en concurrence pour les biens rares [exacerbée par le néolibéralisme⁶³] incite à des stratégies de distinction s'appuyant sur ces préjugés qui sont dès lors revigorés⁶⁴. Hier comme aujourd'hui des procédures diverses d'authentification par le système de domination encourage les clivages. Hier comme aujourd'hui seule la conscientisation politique de cette dimension systémique permet de combattre ces préjugés⁶⁵ ».*

Il est entendu que le discours de Saïd Bouamama s'adresse aux dominés, en l'espèce aux divers groupes racisés et d'ailleurs hiérarchisés (divisés entre eux) en tant que tels – notamment sur le thème du degré possible d'« intégration ». On sait, juste à titre d'exemple (puisque nous n'allons pas ici construire une gradation qui serait strictement intuitive), que les Roms sont fort consensuellement placés au plus bas de l'échelle d'intégrabilité.

Dans la mesure où « *cette approche matérialiste du racisme s'oppose aux versions idéalistes multiples: le racisme comme méconnaissance de l'autre, le racisme comme peur de l'inconnu, le racisme comme virus importé, le racisme comme simple héritage du passé, etc.* » – on aura reconnu le discours contextualisant – et puisque la « *forme des résistances du dominé [...] existent inévitablement* », nous pouvons lire à présent le « déboulonnage », comme une forme de résistance à un racisme structurel bien plus que comme une censure. Nelson Mandela disait : « *C'est toujours l'opresseur, non l'opprimé, qui détermine la forme de la lutte⁶⁶* », c'est donc ici la statuare colonialiste et, au-delà, la construction de l'histoire qu'elle symbolise⁶⁷, qui sont visées pour résister au système raciste contemporain.

Il est donc plus évident que jamais que la contextualisation est une Censure qui vise à produire « *exactement l'inverse de ce dont ont besoin ceux qui sont par leur histoire ou leur présent connectés à cette domination* », c'est-à-dire qu'elle vise à occulter le caractère systémique du racisme en en faisant « *un héritage du passé* » et en privant les victimes de cette possibilité d'« *émancipation [qui] s'accompagne d'une prise de parole, d'une sortie de l'invisibilité, d'une affirmation de ce qui est vécu et invisibilisé* », c'est-à-dire, en l'espèce, de la légitimité du « déboulonnage ».

Ce qu'il convient de faire, bien plutôt que censurer/contextualiser, c'est entendre la parole des dominés et continuer de se battre à leurs côtés ainsi, du reste, que partout où le système capitaliste exploite, domine et construit des discours justificatifs lénifiants... dont PAC espère avoir contribué ici à éclaircir la visée réelle. Puisque « *la logique de prise en compte des racisés comme "objets parlés" et non comme "sujets parlant" ne peut qu'être productrice d'une cécité sur le monde social. La perception de la réalité qui élimine la subjectivité des dominés ne peut pas percevoir et même pas s'approcher de l'ordre des priorités qui s'imposent à eux⁶⁸* ».

63. Nous n'allons pas entrer dans le détail du phénomène, mais nous savons que nous vivons « *sur le plan international [...] depuis plusieurs décennies un nouveau cycle de guerre coloniale pour la maîtrise des matières-premières stratégiques et des hydrocarbures* ». Exhibit B: *Quiproquo ou analysteur*. Op. cit.

64. Puisque « *bien entendu, un système de domination ne peut produire ces classements hiérarchisant dont il a besoin ex-nihilo. L'efficacité concrète de son classement suppose qu'il s'appuie sur les préjugés hérités de l'histoire longue et/ou plus récente. Nul besoin pour comprendre ce recyclage des préjugés hérités de l'histoire de recourir à un quelconque complot mené par un groupe occulte qui tenterait de manipuler les regards des uns sur les autres. Il suffit pour cela d'organiser la concurrence de tous pour l'accès aux biens rares. Cette concurrence généralisée qui est le propre du capitalisme suscite spontanément des stratégies de distinction où chacun tente de mettre en avant ce qui le distingue des autres.* »

66. Saïd Bouamama s'exprime sur l'irruption de la question des dits « racismes intercommunautaires » dans le débat militant... Op. cit.

67. Cité par Saïd Bouamama in Exhibit B: *Quiproquo ou analysteur*. Op. cit.

67. On notera au passage que le « privilège blanc », actuellement au centre de vigoureux débats, en fait partie.

68. Ibid.